

Déclaration liminaire CDEN du 29 novembre

Dans tout le pays des débats s'amorcent sur les transports collectifs, leur amélioration, leur gratuité ou encore sur le rôle de l'impôt, les vols d'argent public que commettent les plus riches grâce aux fraudes fiscales, la suppression de l'impôt sur la fortune...

Et c'est ce moment-là que le conseil régional des pays de la Loire a choisi pour imposer une augmentation substantielle du coût du transport scolaire à la charge des familles.

Au bout de la chaîne du désengagement induit par la loi NOTRE, le conseil régional applique à notre département un calcul similaire à celui de l'État : faire payer plus cher des services publics comme les transports scolaires aux usagers. Le coût actuel étant de 75€ cela représenterait une augmentation de 45€ par enfant soit 90€ pour les familles de 2 enfants. L'égalité à l'accès aux transports scolaires régie par l'article [L. 3111-7](#) du code des transports ne sera plus une réalité.

Toutes ces hausses de prix sur des produits ou services de première nécessité ont évidemment des conséquences bien plus importantes pour celles et ceux qui gagnent peu.

Avant 1 enfant 70€ maintenant 120€

Avant deux enfants 105€ maintenant 240€

Avant 3 enfants 125€ maintenant forfait 240€

Même avec la gratuité du 3^{ème} enfant cela double quasiment la somme !

Il s'agit donc d'une augmentation scandaleuse et exorbitante.

L'Exonération pour les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les élèves en situation de handicap (avec reconnaissance de la Maison Départementale de l'autonomie) est-elle maintenue ?

Sud éducation dénonce cette augmentation imposée par le conseil régional sans concertation préalable autre que ce CDEN extraordinaire qui ne pourra de toute façon n'émettre qu'un avis qui ne sera pas suivi d'effet. Nous sommes donc réunis ce soir pour valider une mesure que le Conseil Régional a déjà décidé de mettre en œuvre. C'est pourquoi notre syndicat votera contre cette proposition tarifaire et ce déni de démocratie et fera connaître son opposition à cette augmentation injuste par tous les moyens dont il dispose.

Sud éducation s'oppose à toute augmentation de tarifs et exige une meilleure redistribution des richesses.